



La Surveillance de
l'Air en Limousin

☎ 05 55 33 19 69

Communiqué

de dépassement du seuil de la procédure d'alerte à la
pollution atmosphérique du 20 / 12 / 2007 à 09 h 00

Polluant concerné : Dioxyde d'azote (NO₂)

Ville concernée : GUERET

Niveau de recommandations et d'information

Aujourd'hui, les conditions de déclenchement du **niveau de recommandations et d'information** sur la ville de **Guéret** sont réunies (dépassement sur la station de mesure du seuil de 200 µg/m³ horaire).

Le niveau de pollution atteint en dioxyde d'azote sur la ville de Guéret est de 235 µg/m³.

Cette concentration horaire se situe cependant en dessous du seuil d'alerte (dépassement sur la station du seuil de 400 µg/m³ horaire ou 200 µg/m³ horaire pour la veille et le jour même et prévision supérieure à 200 µg/m³ horaire pour le lendemain).

Pour mémoire

Le niveau maximum (moyenne horaire) atteint en dioxyde d'azote a été de :

245 µg/m³ le 19 / 12 / 2007 à 10 h 00 pour l'année passée

245 µg/m³ le 19 / 12 / 2007 à 10 h 00 depuis la création de LIMAIR

Le point à 09 heures

Brive-La-Gaillarde 101 µg/m³

Guéret 235 µg/m³

Limoges Métropole 60 µg/m³

Saint-Junien 45 µg/m³

Tulle 51 µg/m³

Recommandations sanitaires

Le dépassement de ce seuil de recommandations et d'information, ne nécessite pas de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives. Cependant, certaines personnes spécialement sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques, personnes allergiques, déficients respiratoires chroniques, insuffisants cardiaques, ...) peuvent présenter des irritations nasales et/ou respiratoires.

Il est recommandé à ces personnes sensibles de :

↳ **éviter les activités physiques et sportives intenses (telles que les compétitions sportives)** pouvant accentuer les pathologies respiratoires par augmentation du volume d'air et de dioxyde d'azote inhalé. Il convient de privilégier les activités calmes.

↳ **suivre scrupuleusement les prescriptions médicales**

↳ **veiller à ne pas aggraver les effets** de la pollution atmosphérique par d'autres facteurs irritants tels que l'usage de **solvants** ou de **fumée de tabac** qui jouent un rôle majeur dans la survenue des maladies respiratoires.

Recommandations sur les activités responsables de la pointe de pollution

Le dioxyde d'azote est émis lors des phénomènes de combustion. Les sources principales sont les véhicules (près de 60 %) et les installations de combustion (procédés industriels, chauffages...).

Afin de réduire la pollution, il est recommandé de limiter l'usage de la voiture (co-voiturage, transport en commun) et de réduire la vitesse.

Informations 24/24h

Des informations sur les niveaux de pollution sont disponibles pour le public sur le site internet <http://www.limair.asso.fr> (actualisation toutes les deux heures).

Tendances

Après validation des données du 19/12/2007, intervention en station et confirmation météorologique de la mesure en dioxyde d'azote, il apparaît que la concentration maximale horaire a été hier de 245 µg/m³ en dioxyde d'azote sur Guéret.

Le froid, en l'absence de vent (conditions anticycloniques) favorise cet épisode particulier.

Les concentrations seront amenées à baisser dans le courant de la matinée.